

DE23.046

PERSONNEL

MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL

Autorisation – Approbation

☞

Vu le statut général de la fonction publique fixé par la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 et le statut particulier relatif à la fonction publique territoriale fixé par la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, en particulier en ses articles 61 et suivants.

Vu les dispositions statutaires relatives à la position de mise à disposition des fonctionnaires territoriaux en particulier celles fixées par le décret n° 2008-580 du 18 juin 2008.

Vu les statuts de l'Association AFEJI Hauts de France, indiquant son statut d'œuvre de bienfaisance.

Vu la délibération du bureau de l'AFEJI Hauts de France autorisant l'AFEJI Hauts de France à accueillir au motif de sa mission de service public par Délégation de fait du Conseil Départemental du Nord, de l'Agence Régionale de Santé, et des différentes collectivités territoriales du département du Nord, un fonctionnaire sur des missions de soutien auprès du Directeur Général de l'AFEJI Hauts de France.

&

En accord avec l'association AFEJI Hauts de France et plus particulièrement la Direction de la résidence autonomie « Les prés du Hem » située à Armentières, il est proposé la mise à disposition à temps complet (35 heures) d'un agent du Centre Communal d'Action Sociale au sein de l'association pour une période définie à compter du 26 août 2023, et se terminant le 17 novembre 2023.

Les modalités pratiques et financières de cette mise à disposition seront fixées par convention avec l'organisme concerné suivant le projet de convention joint en annexe de la présente délibération.

Il est proposé au Conseil d'Administration de bien vouloir prendre en compte cette information.

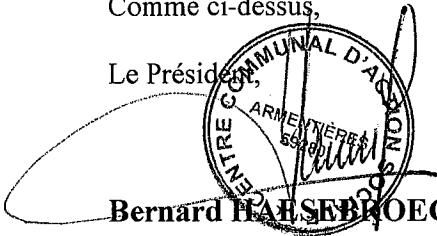
ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Ainsi fait et délibéré

Pour expédition conforme,

Comme ci-dessus,

Le Président,



The signature of Bernard HASEBROECK is written over a circular official stamp. The stamp contains the text: 'COMMUNE D'ARMENTIÈRES', '59100', and 'Mairie'. The name 'Bernard HASEBROECK' is printed in bold black letters below the stamp.

Bernard HASEBROECK

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'ARMENTIÈRES

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS**

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 21 septembre 2023
Convocation du 28 août 2023
Administrateurs en exercice : 17
Administrateurs présents : 10

L'an deux mille vingt-trois, le 21 septembre à dix-sept heures trente, les membres du Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale d'Armentières se sont réunis en salle mutualisée au CCAS – 57 rue Paul Bert à Armentières, sous la présidence de Monsieur Bernard HAESBROECK, Président de l'établissement.

PRÉSENTS : M. QUESTE, Mme COBBAERT, Mme CASIER, M. TISON-BEERNAERT, M. VANGAEVEREN, Mme LEROY, M. CHIEUX, M. BEHAGHEL, Mme LORIDAN

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR : Mme GUSTIN, M. AIT ELHAJ

EXCUSÉS : M. VANNESTE, Mme PLAZANET, M. MEHEZ, M. BOURGEOIS

ABSENTS : Mme LATOUR